

## Études d'histoire religieuse



Pierre Hébert, Yves Lever et Kenneth Landry, dir., *Dictionnaire de la censure au Québec - Littérature et cinéma*, Montréal, Fides, 2006, 717 p. 55 \$

Nicole M. Boisvert et Telesforo Tajuelo, *La saga des interdits. La censure cinématographique au Québec*, Outremont, Libre Expression, 2006, 351 p. Préface de Jean-Claude Robert. 30 \$

Pierre Véronneau

---

Volume 73, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006574ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006574ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Véronneau, P. (2007). Compte rendu de [Pierre Hébert, Yves Lever et Kenneth Landry, dir., *Dictionnaire de la censure au Québec - Littérature et cinéma*, Montréal, Fides, 2006, 717 p. 55 \$ / Nicole M. Boisvert et Telesforo Tajuelo, *La saga des interdits. La censure cinématographique au Québec*, Outremont, Libre Expression, 2006, 351 p. Préface de Jean-Claude Robert. 30 \$]. *Études d'histoire religieuse*, 73, 98–102. <https://doi.org/10.7202/1006574ar>

Pierre Hébert, Yves Lever et Kenneth Landry, dir., *Dictionnaire de la censure au Québec – Littérature et cinéma*, Montréal, Fides, 2006, 717 p. 55 \$

Nicole M. Boisvert et Telesforo Tajuelo, *La saga des interdits. La censure cinématographique au Québec*, Outremont, Libre Expression, 2006, 351 p. Préface de Jean-Claude Robert. 30 \$

Les hasards de l'édition ont fait presque simultanément paraître deux ouvrages sur la censure au Québec. Le *Dictionnaire* séduira quiconque manifeste de l'intérêt pour l'histoire culturelle de la société québécoise. La censure couvre de multiples domaines et le *Dictionnaire* a choisi de se limiter à un tout petit nombre, la littérature et le cinéma, dont les destins se sont très souvent croisés. On y retrouve toutefois quelques entrées sur des événements censoriaux liés aux beaux-arts et une exclusion assumée : le théâtre joué, qui mériterait un ouvrage distinct. En fait, les auteurs affirment qu'ils ont retenu les « cas qui ont eu une signification, un retentissement dans la vie collective. » La perspective est par contre fort différente selon le domaine abordé. Le volet littéraire porte essentiellement sur les œuvres québécoises tandis que le volet cinématographique accorde une large place aux films étrangers censurés. L'angle d'approche varie aussi dans la mesure où la quasi-totalité des notices cinéma sont rédigées par la même personne, Yves Lever (qui se réserve en outre d'autres notices hors de son champ premier), alors que les notices littéraires sont partagées entre plus de quarante collaborateurs.

Comme les ouvrages du genre, le *Dictionnaire* accorde une place prépondérante aux œuvres et aux individus. Mais il ne néglige ni les institutions, ni les lois, ni les thèmes ou les genres. Au total, plus de 300 entrées dont on retrouve la liste répartie par thèmes sur sept annexes. Pratique originale, chaque entrée est dotée d'un en-tête qui, en une phrase ou deux, précise le cas et l'année où s'est exercée la censure. Le lecteur qui feuillette le dictionnaire par curiosité peut ainsi se laisser attirer par le sujet de l'article. Une bibliographie, des références minimales et, le cas échéant, des renvois à des entrées apparentées, complètent le texte. L'ouvrage lui-même est complété d'annexes sur les ouvrages cotés « mauvais » dans la revue *Lectures*, d'une bibliographie sur les études portant sur la censure au Québec, ainsi que de deux index (noms et œuvres) qui élargissent l'accès aux entrées et augmentent le potentiel de référence du dictionnaire.

J'ai lu avec grand plaisir et intérêt les notices littéraires, mais en tant qu'historien du cinéma, j'ai examiné de plus près les entrées cinématographiques qui, par la force des choses, couvrent une période plus circonscrite de l'histoire culturelle québécoise, grosso modo les deux

premiers tiers du XX<sup>e</sup> siècle. La réputation de sévérité des institutions religieuses et législatives québécoises à l'égard des vues animées a tôt fait de franchir nos frontières, à telle enseigne qu'en Russie même, dès 1916, un article le qualifia de « pays des ennemis du cinéma ». Le dictionnaire rend fidèlement compte de cette réalité. Mais il va plus loin. Ainsi plusieurs notices débordent de leur sujet premier en proposant des informations complémentaires sur le sujet ou la personne en rubrique. Le cas du film *La Grande Illusion*, où l'on en profite pour faire le point sur les tracas subis par les autres films de Jean Renoir, est un bon exemple de cette pratique. Et on pourrait citer les notices sur Maurice Duplessis, le père Gay, Gilles Groulx ou sur *Marie Calumet*, la télévision ou les manuels scolaires pour bien mesurer tout l'intérêt de l'élargissement du propos. Lorsqu'il s'agit d'un film, l'auteur traite systématiquement de l'évolution de la classification de l'œuvre comme indice de l'évolution de la société québécoise.

Certaines notices font l'objet de développements plus élaborés et deviennent par le fait même de petits essais sur leur sujet. Mentionnons entre autres celles sur le rapport Régis, le journal *Le Devoir*, la Loi sur le cinéma, la liberté de la presse, littérature et cinéma, les différents index, l'Institut canadien, la Régie du cinéma, les films *Les Enfants du paradis* ou *Hiroshima mon amour*, l'article « L'Immoralité politique dans la province de Québec », les livres de Jean-Charles Harvey ou *Les Insolences du frère Uniël*. Autant de textes qui donnent le goût de flâner intellectuellement au fil des pages du dictionnaire.

On perçoit toutefois un écart entre les critères de sélection des entrées littérature et cinéma. Pour ces dernières, Yves Lever compile un nombre impressionnant de cas qui relèvent de pratiques fort distinctes. On peut se demander si la référence à des motifs aussi divers que l'intervention policière sur plainte de citoyens, le refus de scénarios, les avis juridiques des avocats sur scénario, l'autocensure ou les pressions de certaines institutions ne viennent pas proposer un champ censorial trop large qui aurait pu en demeurer, comme c'est le cas dans la plupart des entrées littéraires, aux interventions de l'Église catholique, forte de son autorité et de son emprise, à celles de l'État par son Bureau de censure, ou à celles d'appareils d'État comme l'Office national du film. Cela étant dit, on peut comprendre l'auteur, qui affectionne les détails et les cas concrets, de vouloir relever tous les cas où un individu ou une œuvre font l'objet d'une intervention censurante.

Dans l'ensemble, le *Dictionnaire* fait bien ressortir les divers motifs idéologiques qui gouvernent la censure au Québec : les différentes valeurs prônées par l'Église catholique, surtout en ce qui a trait à la famille, à la sexualité et à l'amour, et celles défendues par l'État qui se raidit devant ce qui lui semble un discours communiste, anti-capitaliste ou séparatiste. Ceux-ci sont néanmoins mis en perspective car le *Dictionnaire* documente

également les réactions anticléricales ou libérales, celles des libres penseurs et des polémistes.

Il est dommage qu'aucune notice ne jette une certaine lumière sur les pratiques censoriales dans les autres provinces canadiennes, ce qui permettrait d'articuler le cas québécois à son contexte immédiat, ni qu'on n'ouvre pas plus souvent sur des situations étrangères proches de l'environnement québécois (France et États-Unis par exemple). La comparaison entre les critères du *Code de la MPPDA (Motion Picture Producers and Distributors of America)* et ceux du Bureau de censure ne constitue qu'une rare exception à cette pratique.

En outre on pourrait déplorer la quasi absence de la composante anglophone du paysage culturel québécois, à tel point qu'on peut se demander si des œuvres ou des auteurs anglo-québécois ont fait l'objet de censure (autre que celle du Bureau de censure), ou quelle était la nature des interventions des Églises protestantes. Toutefois il faut souligner qu'en ce qui concerne le cinéma, le *Dictionnaire* peut intéresser les étrangers, surtout les États-Uniens et les Français, parce que plusieurs de leurs films font l'objet de notices et qu'ils pourraient y découvrir des informations méconnues. Ainsi il est fort probable que la plupart des historiens français ne soient pas au courant des tournages de versions canadiennes de certains films afin de circonvenir les appréhensions des censeurs québécois, bien qu'il serait intéressant de savoir quelles sont les traces qui en demeurent dans les archives françaises au-delà des témoignages d'acteurs locaux.

*La saga des interdits* raconte exclusivement l'histoire de la censure cinématographique. Le passé de Telesforo Tajuelo (employé de la Régie du cinéma, auteur d'un doctorat sur la censure au Québec) laisse deviner que celui-ci est responsable du contenu de l'ouvrage tandis que Nicole Boisvert a charge de sa mise en forme. Le livre progresse de manière chronologique, de 1913 à nos jours, bien que la table des matières, avec ses titres racoleurs sans référence de dates, oblitère totalement la question et masque qu'en pratique, cette histoire s'arrête au début des années 1970, qu'on ne dit rien sur les années 1947-1960 et que les deux tiers de l'ouvrage portent sur la période 1960-début 1970. Les auteurs privilégient les péripéties, les anecdotes, bref – et je le dis sans connotation péjorative – la petite histoire.

Effectivement, le texte fourmille d'exemples. Il y a ceux qui touchent au développement de l'institution – du Bureau de censure à la Régie du cinéma – en s'arrêtant aux lois qui les gouvernent et surtout à ses principaux acteurs, notamment André Guérin qui mérite amplement l'hommage qui lui est rendu. Il y a ceux qui renvoient aux films censurés et en précisent les motifs. Il y a ceux enfin qui se rapportent à des événements où la censure aurait son mot à dire : ouverture des cinémas ou des ciné-parcs, festivals.

La lecture de l'ouvrage retrace 60 ans de l'histoire d'un Québec qu'on a un peu oublié et qui n'était pas si exceptionnel en Amérique du Nord, du moins sous l'angle du cinéma et de l'histoire du spectacle. Celui-ci éclaire aussi l'histoire de l'Église et de l'influence qu'elle exerçait sur la société civile au XX<sup>e</sup> siècle.

Bien que cela serait souhaitable, il est très difficile de comparer le *Dictionnaire* et *La saga des interdits* quant à leur contenu. Ce dernier tourne absolument le dos à tout ce qui pourrait en faire un ouvrage de référence. Aucune bibliographie, aucun index des films, des personnes, des institutions et des événements. Pourtant ces outils auraient été essentiels pour pouvoir valider un ouvrage par rapport à l'autre en comparant ce qu'ils disent des œuvres ou des événements. Par exemple, pourquoi Lever consacre-t-il un article très long au cas *Maxime* (H. Verneuil, 1958) qu'il estime fort important, tandis que Boisvert-Tajuelo ne font que l'effleurer ? Pourquoi ces derniers ne disent-ils presque rien de l'affaire *Hiroshima mon amour* qui va relancer les manifestations contre la censure en 1960 ? Je suis persuadé que si le lecteur disposait des outils nécessaires, il découvrirait de nombreux écarts de traitement des mêmes faits par les deux ouvrages (même en tenant compte du mandat restreint et plus ciblé d'un dictionnaire) et probablement de divergences quant aux faits et aux dates, ce qui est plus grave.

Malheureusement *La saga des interdits* ne bénéficie pas de la présomption d'exactitude, ce qui ne veut pas dire que la grande majorité des faits ne soit pas vraie. Mais on repère tellement d'approximations, d'affirmations sans preuves dans un style effet de toge, de photos sans titre, sans date ou sans légende précise, de citations sans référence, de raccourcis, des confusions entre ce qui se passe au Québec et aux États-Unis, qu'on finit par en être très agacé. La mise en page elle aussi peut énerver. Le corps et la taille des caractères varient de manière excessive, tous les débuts de chapitre sont imprimés en renversé et leur lisibilité en pâtit. On y fait un usage abusif des filets gras et on a recours à une disposition bancale du texte, des légendes et des images – souvent mal localisées par rapport à la chronologie – (sans parler de la piètre qualité de celles-ci, à l'exception des insérés couleurs), au point qu'on peut s'interroger sur le professionnalisme de la réalisation de l'ouvrage. Pourtant le matériau iconographique dont disposaient les auteurs est d'une grande richesse.

Ceux-ci ont choisi une approche « populaire », supposément plus accessible. On y utilise un ton familier, on y abuse des exclamations, point à l'appui, on aime les effets de style et de formulation, quitte à sacrifier au passage la rigueur (couper 90 pieds dans un film, ça fait peur au lecteur néophyte, mais c'est à peine une minute, un centième d'un long métrage, pas assez pour affirmer, de *Montparnasse 19*, que « l'œuvre passe au hachoir »). On aurait aimé moins de métaphores et plus d'explications,

moins de narrateurs littéraires (même « la Liberté d'expression » prend la parole) et plus d'énonciateurs posés, moins de conteurs d'histoire et plus de récits historiques.

*Le Dictionnaire de la censure* et *La saga des interdits* touchent simultanément à un énorme terrain historique, sans l'épuiser. La chronique de leur objet reste à compléter, l'analyse de celui-ci dans le cadre de l'histoire politique, culturelle et sociale, ainsi que dans celle des mentalités appelle un véritable chantier de recherche. De ce point de vue, les deux ouvrages sont incontournables, autant lorsqu'ils se complètent que lorsqu'ils s'opposent. La connaissance d'un volet de l'histoire cinématographique québécoise a franchi un pas important grâce à leur publication.

Pierre Véronneau  
Cinémathèque québécoise

Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*, Montréal, Leméac Éditeur, 2006, 324 p. 30 \$

Quoi qu'on en pense, on n'échappe jamais aux débats sur la nation au Québec. On les croit dépassés qu'aussitôt ils resurgissent à l'occasion de quelque crise politique ou sociale, comme une vieille rengaine dont on ne se défait pas. C'est là la rançon de la volonté de durer d'un peuple minoritaire. Pascale Ryan, dans *Penser la nation*, nous convie à l'exploration de l'une des variations sur un thème nationaliste les plus importantes du XX<sup>e</sup> siècle québécois, celle de la Ligue d'action nationale. L'ouvrage est une version augmentée de la thèse de doctorat soutenue par l'auteure.

*Penser la nation* se présente comme une chronologie de la Ligue d'action nationale de 1917, année de sa fondation, à 1960. Ryan y cartographie les ruptures et les continuités qui ont marqué l'œuvre durant cette période. Somme toute, quatre grands moments, liés à la conjoncture, ont ponctué l'histoire de la ligue : les années 1920, la crise des années 1930, la Deuxième Guerre mondiale et l'après-guerre. La première période, dominée par la figure de Lionel Groulx, marque l'apogée de l'alliance entre catholicisme et nationalisme. Les clercs sont aux avant-postes de la ligue et de sa revue, *L'Action française*, ce qui restreint le champ d'action des animateurs sur le plan de l'action politique. Ces limites paraissent clairement à l'occasion de la condamnation de *L'Action française* de Paris, qui pose un cas de conscience aux nationalistes canadiens-français. Notons que cette première section, qui ne faisait pas partie de la thèse de doctorat de l'auteure, n'est pas basée sur une recherche en archives, comme l'est le reste de l'ouvrage. Si le portrait d'ensemble est plus complet, il en ressort aussi quelque peu